

## L'aménagement des voies et le mobilier urbain

Partage des usages, mobilier, aménagement de voie, matériau, mobilier urbain, continuité stationnement, pavé, béton, pierre naturelle,

### Caractéristiques patrimoniales

#### Le maillage hiérarchisé des voies

Le maillage sinueux des voies épouse la topographie du relief et forme un réseau hiérarchisé, composé de multiples voies : La voie principale traversant Hautvillers, structure un ensemble de rues étroites, desservant le tissu du village, associé à un maillage de ruelles piétonnes très étroites et à des chemins en craie, en graviers ou en béton clair, qui sillonnent la vigne autour du village groupé.

#### Les ruelles, un patrimoine urbain singulier

Ces ruelles sinueuses, structurées par le bâti et les murs élevés de clôtures minérales, ouvrent des percées très cadrées vers le paysage. Ces espaces en pente offrent des qualités urbaines singulières, qui rythment les parcours des piétons, en alternant les dilatations et les resserrements des voies par le bâti. Elles ont un traitement de sol très minéral, en béton, parfois avec une rigole en partie centrale formée de pavés. Les deux ruelles, aménagées en escalier, sont en pierre naturelle apparente.

#### Le traitement des voies

La faible largeur des voies étroites et sinueuses génère un traitement singulier des espaces, qui épousent la topographie du site par leur aménagement. Les aménagements simples et qualitatifs identifient la place du piéton et de la voiture avec une matérialisation au sol propre :

- La voirie en partie centrale est en enrobé : Elle reçoit parfois l'écoulement des eaux de pluie en son centre, souligné par une large ligne de pavés en pierre ;
- Les trottoirs sont marqués par une ligne pavée ou sont entièrement constitués en béton granuleux de teinte claire ;
- Des bornes en fonte, des bornes en béton plus épaisses et les murets de pierre de terrassement permettent de séparer les espaces entièrement piétons des voitures ;
- La matérialisation claire au sol par un marquage du stationnement permet de concilier tous les modes de déplacement\_ piéton, cycle, voiture, bus \_ basés sur le partage de l'espace public.

Les entrées de ville bénéficient chacune d'un traitement paysager qualitatif propre, en étroite relation avec le paysage viticole ou forestier (cf fiche 8).

### Objectifs

**Comment ancrer les espaces publics au sein du cadre bâti et favoriser la multiplicité des usages et des pratiques au sein d'espaces patrimoniaux valorisés ? Comment renforcer la qualité paysagère avec la présence du végétal ?**



L'aménagement identitaire des ruelles, en pente et en escalier avec des matériaux diversifiés (béton, pierre, pavé) et l'usage ponctuel de végétation stylisée



L'intégration des stationnements, rue Henri Martin, s'effectue lors des dilatations du cadre bâti dans l'espace public. Le trottoir est marqué par une différence de niveau avec une bordure.



L'aménagement de l'espace public, rue des Buttes, permet de donner une nouvelle cohérence au tissu hétérogène. La forte minéralité du cadre a nécessité l'apport régulier de massifs.



Le traitement minéral de la rue de la Pitance présente un aspect qualitatif très poussé grâce à l'usage de matériaux naturels adaptés aux usages et à la continuité du sol.

### A retenir

**Les espaces publics participent fortement à l'image qualitative d'une commune. Ils doivent permettre l'appréhension de l'espace et du patrimoine bâti, tout en devant assurer la pratique de multiples usages, le confort, la sécurité et l'accessibilité. Ils répondent à des exigences aussi bien esthétiques que fonctionnelles.**

## L'aménagement des voies et le mobilier urbain

## Usages multiples, stationnement, valorisation fluidité, traitement, accessibilité, topographie

## Recommandations

## Aménagement des voies et des ruelles, valorisant le patrimoine bâti et le paysage

L'urbanisme et la réalisation d'opérations, mêmes ponctuelles, a des conséquences sur l'interface entre l'espace privé et l'espace public au niveau du fonctionnement : Elle a un impact sur la perception et le traitement de ces espaces publics.

## Former un maillage de voies fluides et accessibles

- 1 Créer un maillage continu d'espaces publics, reliés entre eux sur l'ensemble du tissu bâti \_ place, parvis, rues commerçantes et ruelles\_ permettant de liaisonner de manière continue les édifices majeurs du village et les points d'animation ;
- 2 Préserver les ruelles existantes en lien avec le réseau viaire et inciter les usagers à les emprunter par un entretien quotidien ;
- 3 Renforcer la continuité des cheminements piétons par la création de nouvelles ruelles (ouvertures des ruelles privées, cheminement entre les jardins et vergers privés) ;
- 4 Favoriser les cheminements piétons par la valorisation des perspectives, des échappées visuelles sur les éléments de patrimoine et par l'aménagement de ces espaces publics ;
- 5 Favoriser la fluidité de la circulation automobile et la sécurité des piétons, la vitesse étant limitée par la largeur étroite des rues ;
- 6 Intégrer des aménagements sur les voies plus larges, assurant une vitesse réduite (plate-forme surélevée, changement de matériaux au sol...) et permettant d'offrir alors des cheminements cycles et piétons sécurisés ;
- 7 Assurer l'accessibilité de l'ensemble des espaces publics, (place, parc, espace vert), des entrées des édifices publics et des constructions privées avec la continuité des cheminements piétons accessibles sans obstacle ;

## Multiplier les usages

- 8 Créer un cadre de vie agréable, améliorant la qualité de vie par l'ouverture d'espaces de rencontre, de médiation et d'animation sur des portions d'espaces publics, laissées libres par la dilatation du bâti, ou le léger retrait des vignes ;
- 9 Optimiser l'aménagement des espaces publics pour un meilleur usage et un partage plus équilibré entre la place des piétons et celle de la voiture ;
- 10 Traiter les espaces publics, afin de valoriser l'image du cadre bâti, de mettre en valeur les éléments de patrimoine ponctuels (calvaire, glacière, porte cochère remarquable...), l'architecture vernaculaire, les édifices patrimoniaux et emblématiques de Hautvillers ;

## Intégrer les stationnements

- 1 Identifier clairement la place de la voiture au sein des voies, afin d'éviter l'encombrement de l'espace public et favoriser l'appropriation des espaces par les piétons ;
- 2 Intégrer les espaces de stationnements (parking) au sein de la composition des aménagements avec des éléments d'accompagnements paysagers à caractère végétal ;



Grande cohérence dans la couleur du mobilier et des matériaux place de la République



Homogénéité du mobilier urbain de couleur noire, se référant à un style historique au sein du centre ancien



Un traitement sobre des rues dans le tissu diffus : les trottoirs peu larges en béton et en pavés béton de teinte rose sont situés au même niveau que la route.



Aménagement de quelques stationnements en lien avec la place de la République, bordés par des jardinières fleuries en béton

## A retenir

Les espaces publics sont très diversifiés de par la vue et les perspectives qu'ils offrent, le cadre bâti qui les ceinture et leur fonction majeure : Le traitement de ces espaces doit générer une identité locale cohérente à l'échelle du village.



## L'aménagement des voies et le mobilier urbain

## Mobilier, eaux pluviales, identité cohérence, unité, caractère du site, continuité

- 3 Créer des zones de partage de vitesse réduite entre la voiture, les piétons et les cycles au sein des rues étroites, afin de concilier les besoins de tous ;
- 4 Intégrer les stationnements au sein des parcelles privées lors de nouvelles opérations et lors de requalifications du bâti, afin de désencombrer l'espace public ;
- 5 Réaliser des aires de stationnement avec des matériaux absorbants (dalles perforées engazonnées...).

## Prise en compte des composantes naturelles et bâties du site

- 6 Valoriser la topographie du site en permettant une structuration plus naturelle de l'espace public, épousant la pente et révélant toutes ses potentialités de traitement pour singulariser les aménagements et créer des espaces conviviaux (escalier continu, gradin, muret, longues marches...) ;
- 7 Valoriser et souligner les perspectives et les échappées visuelles vers les éléments du patrimoine identitaire et le paysage ;
- 8 Conserver les perméabilités visuelles vers le paysage, les espaces naturels et les cœurs d'îlots verts (vergers, vignes).

## Traitement des espaces publics

- 1 Veiller à la cohérence de l'ensemble des espaces et lieux publics, favorisant une harmonie avec un style de mobilier homogène ;
- 2 Utiliser un mobilier urbain avec une large gamme de modèles, permettant de s'ajuster aux caractéristiques des espaces et à leur future vocation : espace d'animation, espace de valorisation du patrimoine, espace de représentation, de détente (luminaire, borne, banc, poubelle, garde-corps, information, accueil, abribus...) :
  - Un mobilier historique pour les espaces aux composantes minérales,
  - un mobilier contemporain pour le secteur récent des Près Jaumés ;
- 3 Favoriser les aménagements d'espaces publics, qui renforcent l'identité et la cohérence globale de traitement entre les places : Ces aménagements doivent constituer une liaison naturelle, une continuité entre les places publiques, qui ont chacune leur caractère, sans créer de rupture forte.
- 4 Privilégier l'unité des matériaux de préférence naturelle et locale avec une durée de vie plus longue : Jouer sur le dimensionnement des pavés, des grandes dalles, des textures plus ou moins lisses ou rugueuses, la présence de reflets ou le caractère mat ;
- 5 Choisir de préférence des matériaux de qualité avec un aménagement simple, permettant la pratique et des usages les plus diversifiés possibles pour une meilleure appropriation, et un « détournement » possible ;
- 6 Réaliser une continuité des niveaux entre le trottoir et la voie au sein des rues étroites ;
- 7 Proposer un éclairage juste et équilibré en se basant sur la fréquentation des espaces et leur fonction principale ;

## Gestion des eaux pluviales

- 8 Réaliser une gestion des eaux pluviales adaptées à la typologie de la voirie, en privilégiant les techniques nées des principes de développement durable :



Ecoulement des eaux à travers une rigole creusée, le long des murs de clôture



Traitement très minéral et continu entre les murs en pierre et le sol en béton de la ruelle



Traitement qualitatif des espaces publics, jouant sur le calepinage des pavés de deux types  
Rue Henri Martin



Une rupture d'alignement de bâti offrant une plantation qui embellit la rue



Mise en valeur très esthétique de l'entrée de ville depuis Cumières, située à proximité de l'abbaye, édifice historique remarquable



Un fossé enherbé, recueillant les eaux, intégré dans l'espace vert

## A retenir

L'aménagement des espaces publics s'établit en lien avec les composantes paysagères, urbaines, architecturales, les futurs usages et leur vocation, en privilégiant la multiplicité des pratiques pour leur appropriation.

## L'aménagement des voies et le mobilier urbain

## Plantation, ambiance, point d'appel, arbres, massifs fleuris, liaison, ambiance, signalétique

- Noue paysagère plantée ;
- Fossé en herbe avec infiltration des eaux par des plantations adaptées pour les espaces aux composantes naturelles (vergers, jardins, lisière forestière, espace verts...) ;
- Écoulement des eaux pluviales en partie centrale des rues étroites et écoulement des eaux le long des trottoirs, rejoignant par gravitation un bassin d'infiltration des eaux avec des plantations adaptées selon les principes de développement durable (espaces verts ou bassin aménagé dans le vignoble) (cf Fiche 5) ;
- Préserver l'écoulement des eaux de source depuis le plateau.

## Intégrer la signalétique

- Intégrer des panneaux de signalisation au sein du cadre bâti et de l'espace public, en privilégiant leur regroupement ;
- Utiliser une écriture ou un logo caractéristique de Hautvillers, afin de personnaliser ses panneaux (exemple pancarte nom des rues).

## L'apport du végétal au sein des espaces publics

La présence du végétal tend à créer des ambiances plus douces, attachantes, qui permettent de favoriser davantage l'appropriation des espaces publics par la pratique de différentes activités extérieures comme la promenade, les jeux, le sport et la détente : le végétal favorise ainsi la vie extérieure et l'animation du village.

- L'emprise publique des rues du centre ancien étant très réduite, la plantation d'arbres de hautes tiges au sein du tissu compact est complexe. Par contre, les voies situées en entrée du village et dans le secteur des Prés Jaumés peuvent être soulignées par un alignement d'arbres de haute tige (route de Fismes, rue de la Fontaine aux Frènes...) réalisant une transition douce entre la lisière de la forêt et le tissu minéral du village (platane, charme commun) ;
- Constituer des points d'appel au sein des espaces publics avec un élément végétal fort, comme un arbre isolé de grande ampleur, un massif très fleuri, qui devient un objectif à atteindre pour le flâneur ;
- Favoriser la plantation d'arbres au sein des jardins privés, des vergers et des haies vives de diverses essences en limite séparative, qui ont une visibilité dans l'espace public : Un arbre planté dans un jardin privé clos domine, en effet, par sa frondaison un mur d'enceinte et profite à l'espace public (Cf Fiche 18).
- Etablir des transitions soignées entre les bâtiments en recul et la rue, en réalisant un rapport équilibré entre les parties asphaltées ou minérales et la présence du végétal ;
- Utiliser des éléments végétaux pour sécuriser les piétons au sein des espaces publics et à leurs abords.

## Conférer un caractère propre aux espaces publics

- Conférer une identité singulière et attachante à un espace, né d'une implantation en retrait du bâti de la voie, par la présence d'une scène végétale, plantée de préférence en pleine terre ;
- Utiliser le fleurissement en complétant les plantations d'arbres de hautes tiges et d'arbustes sans s'y substituer ;
- Les plantations présentes sur les espaces privés de préférence en pleine terre (vergers, jardin le long des ruelles, en limite du village) participent aussi à l'identité du village et sont associées aux plantations des espaces publics au sein d'une vision d'ensemble. Ces plantations pourraient faire l'objet de prescriptions particulières, afin de conférer une ambiance globale, générant une identité cohérente du village.



Le fort impact de la signalétique, généré par la forme massive et la couleur de la bouteille



Un banc de style contemporain à proximité de l'étang des Prés Jaumés



Une signalétique identitaire et très homogène, en fer forgé, propre à Hautvillers, annonçant les noms de rue



Le traitement très fluide, associant arbres de différentes essences et parterre en herbe le long de la Marne, avec un aménagement de sol continu sans dénivelé, matérialisant les trottoirs en béton



Des plantations basses sculptées, qui accompagnent la vue panoramique sur l'ensemble du village, route de Fismes



## L'aménagement des voies et le mobilier urbain

## Minéralité, végétalisation, embellissement

## Embellir le cadre bâti et le patrimoine

- 9 Magnifier l'entrée d'un édifice emblématique du village par un ou deux alignements d'arbres : entrée du cimetière, abbaye, salle des fêtes...
- 10 Utiliser des ruptures d'alignement du cadre bâti, présentant une saillie de mur pignon aveugle pour réaliser une plantation, qui en réduira l'impact urbain ;
- 11 Adoucir la forte minéralité des voies sinueuses du village par la présence de massifs fleuris, d'arbustes ou d'arbres pour qualifier un espace public « accidentel » afin d'éviter, par exemple, un stationnement encombrant, qui ne peut pas valoriser le cadre bâti ;
- 12 Utiliser des zones potentielles, propices à recevoir un aménagement végétal pour les qualifier et les valoriser : abords de cimetières, parking, panneaux d'informations touristiques, abribus, point de vue panoramique, aire de pique-nique, terrain de sport, terrain de jeux pour enfants...



Terrain de jeux en limite forestière, caractérisé par un sol en herbe et une partie en grande dalle de béton, en continuité de l'étang des Prés Jaumés

## Accompagner le stationnement

- 13 Accompagner des stationnements par du végétal sous différentes formes : les arbres ponctuels ou regroupés par 2 ou 3, les massifs fleuris et les arbustes peuvent créer un agencement limitant l'impact de la voiture dans la perception d'ensemble de l'espace public.
- 14 Les arbres de haute tige en alignement (platane, charme commun...) peuvent structurer un espace, destiné à recevoir un grand parking, en accompagnement de plantations basses et d'arbustes.

## A éviter

- Eviter les marges de recul trop importantes ou de grandes surfaces, traitées entièrement en asphalté, pour les bâtiments recevant des activités et des opérations neuves ;
- Proscrire la multiplication de mobilier urbain de style différent, qui rompt la cohérence d'origine ;
- Eviter les différences de niveaux entre les trottoirs et la voie de circulation pour les rues étroites ;
- Eviter des matériaux non naturels et de grande porosité ;
- Proscrire la multiplication des matériaux dans les divers espaces publics du village en termes de revêtement et de mobilier ;
- Eviter les réparations et les rénovations de voirie au coup par coup, qui réintroduisent des éléments de mobilier ou des matériaux distincts par rapport au traitement initial des aménagements ;
- Eviter la pollution lumineuse nocturne en proposant un éclairage trop important.

## A retenir

Chaque élément constitutif du traitement des espaces publics \_ végétation, arbre, mobilier urbain, matériau, signalétique \_ a une fonction propre au sein de l'espace, qui doit être identifiée au préalable afin de répondre aux problématiques d'aménagement : qualité d'usage, confort, sécurité, fluidité, identité, structuration, valorisation...



Une ligne de plantations de roses sur le talus, qui souligne les avancées de vignes dans le tissu bâti, chemin des Prés Jaumés



Embellir les édifices patrimoniaux par un traitement végétal soigné, associant différentes essences



L'usage ponctuel de massifs d'arbustes le long des trottoirs rue des Buttes, qui apporte une pointe de végétal dans une rue très minérale, empêche le stationnement des véhicules en sécurisant les piétons



Deux longs alignements d'arbres, qui structurent l'entrée du cimetière au sein du paysage